

Règlement intérieur d'utilisation du mur du gymnase Marcel Pagnol par les Cimes Veauchoises

Ce présent règlement ne se substitue pas au règlement de fonctionnement du gymnase Marcel Pagnol décrété par la mairie. Il le complète en précisant l'organisation du club au niveau de la pratique de l'escalade.

L'utilisation de la SAE du gymnase aux horaires du club est exclusivement réservé aux adhérents des Cimes Veauchoises, à jour de leur cotisation, titulaires de leur licence fédérale et ayant fourni un certificat médical.

Le nombre d'utilisateurs dans la salle à chaque séance peut être amené à être limité pour des raisons de sécurité.

1. Utilisation du gymnase :

- les chaussons d'escalade sont proscrits ailleurs que sur les tapis et le mur.
- L'accès aux vestiaires et aux toilettes par le terrain de sport est interdit en chaussons et chaussures de ville.
- l'utilisation de magnésie sera uniquement tolérée sous forme de boules.

2. Catégorie de grimpeurs : A des fins de sécurité nous demanderons à tous les grimpeurs de faire vérifier ses compétences auprès des encadrants dès leur inscription.
Grimpeur autonome : est appelé grimpeur autonome, tout grimpeur adulte sachant mettre correctement son baudrier, utiliser un dispositif de freinage pour assurer en moulinette et en tête, sachant grimper en tête, sachant assurer une chute (cf passeport fédéral jaune escalade)

3. Fonctionnement des créneaux :

Nous recommandons l'usage d'un tube ou d'un panier pour l'assurage (en tête ou en moulinette).

L'utilisation du GRIGRI PETZL et du huit traditionnel est déconseillée mais tolérée dans le strict respect du manuel d'utilisation.

Utilisez du matériel adapté à la pratique et répondant aux normes en vigueur.

Dès l'arrivée dans la salle les grimpeurs doivent pointer la feuille de présence.

Seules les cordes en place dans la salle peuvent être utilisées.

Ne déplacez pas et n'enlevez pas les prises.

Dans les dévers importants l'escalade en moulinette est interdite.

A la fin de chaque séance les cordes doivent être passées dans les 2 mousquetons du relais et être lovées (voir le responsable de créneau).

4. Consignes et recommandations :

Vérifiez l'état de la corde avant de l'utiliser

Surveillez votre nœud d'encordement et celui de votre voisin

Vérifiez la bonne position de votre système d'assurage.

Pensez à la double vérification grimpeur / assureur.

Tenez la corde à deux mains lors de l'assurage en tête.

Parez votre coéquipier avant le mousquetonnage du premier point d'assurage.

Grimpez toujours assuré.

Mousquetonnez obligatoirement toutes les dégaines et dans l'ordre de progression.

Passez impérativement la corde dans les deux mousquetons des relais.

Restez plus que vigilant pendant les manœuvres en hauteur (prise de moulinette,

descente en rappel, relai...).

Redescendez lentement votre grimpeur.

En cas d'affluence le responsable de créneau pourra décider d'interdire la grimpe en tête pour la sécurité de tous

Laissez les tapis collés au pied de la structure.

Signalez toute anomalie au responsable de créneau.

5. Respectez les autres usagers :

D'autres grimpeurs partagent votre espace de loisir : soyez patients et conciliants.

Respectez l'équipement et le matériel

Regardez qui grimpe autour de vous avant de vous engager dans votre voie

Le bureau des Cimes Veauchoises